**Coefficient d’orographie**

Version logicielle : Structure version 2.0

Commentaire :

2012-03-31_212630.png

Suivant la clause 4.3.3(1) du DAN, il y a lieu de distinguer deux cas :

Cas 1 : orographie constituée d'obstacles de hauteurs et de formes variées. Ce type d'orographie est le plus fréquemment rencontré.

Cas 2 : orographie constituée d'obstacles bien individualisés. Une falaise ou une colline isolée appartiennent à cette catégorie d'orographie, plus rarement rencontrée. Il convient de considérer comme un obstacle bien individualisé, une zone émergente par rapport à un terrain général sans relief marqué. les figures 4.17(NA) et 4.18(NA) du DAN illustrent ce type d'obstacle dont les caractéristiques géométriques *H*  , *L* u, *L* d nécessaires au calcul de *c* o , doivent pouvoir être définies sans ambiguïté. Lorsque la position de la crête ne peut pas être localisée avec certitude, il est loisible d'utiliser la procédure de calcul pour le cas 1 en respectant les limitations prévues sur la valeur de *c* o.

Dernière mise à jour : 21 mars 2011

Bibliographie :

* EN 1991-1-4 Eurocode 1 : action du vent sur les structures - Annexe nationale de mars 2008